

Sport Boules Auvergne

Championnat M3

lundi 3 octobre 2022

Suite à la décision fédérale de créer sur tout le territoire une nouvelle façon de qualifier des quadrettes M3 en complément de la méthode actuelle (Qualification éliminatoires départementales).

A ce jour, 1 équipe serait qualifiée au CDF Quadrettes M3 par cette nouvelle méthode au plan AUVERGNE toutefois j'ai demandé à la FFSB ainsi qu'à la ligue AURA de nous attribuer une 2^{ème} place qualificative. Cette demande nous semble raisonnable au vu du nombre d'équipes ayant postulé (27 équipes). pour cette première année la ou les équipes qui se qualifient pourront décliner la montée en M2.

Cette saison 2022/2023 doit être transitoire entre 2 systèmes d'organisation et ne pourra, en aucun cas, créer un précédent. Toute son organisation restera donc modifiable.

En ma qualité de président de l'entité Sport Boules AUVERGNE qui a été mandatée pour créer le déroulement des 5 concours dédiés NM3 qui se dérouleront du 22 octobre 2022 au 19 mars 2023 sur 5 sites régionaux.

A savoir :

1ères rencontres les 22 et 23 octobre 2022 à CLERMONT-FERRAND organisées par Le STADE CLERMONTOIS Section Boules au boulodrome municipal 194 boulevard Etienne Clémentel 63100 CLERMONT FERRAND contact Mr LEROY Xavier tel : 06 73 00 17 39 à contacter rapidement pour qu'il puisse commander les repas.

2èmes rencontres les 05 et 06 novembre 2022 à SAINTE SIGOLENE organisées par B A de SAINTE SIGOLENE complexe sportif du bourg avenue de MARINEO 43600 SAINTE SIGOLENE contact Mr VACHER Gilles au 06 87 91 17 95 à contacter rapidement pour qu'il puisse commander les repas.

3èmes rencontres les 21 et 22 janvier 2023 à CLERMONT-FERRAND organisées par ? (Club à définir) au boulodrome municipal 194 boulevard Etienne Clémentel 63100 CLERMONT FERRAND contact

4èmes rencontres le dimanche 19 février 2023 à AURILLAC organisées par ESB ARPAJON AURILLAC au boulodrome des TRONQUIERES contact Pierre Marcel CHANUT tel : 06 65 30 90 10

5èmes rencontres les 18 et 19 mars 2023 par la boule VICHYSOISE au boulodrome de CUSSET Route les justices 03300 CUSSET Contact Mme BIELLI Marie Claire tel : 06 74 52 96 30

Nous partons d'une feuille vierge ne sachant au départ ni le nombre d'équipes potentielles ni les lieux et ni les dates.

Il nous a fallu établir le calendrier en concertation avec les présidents des 3 comités 03-43-63 et du district 15-48 dans un premier temps puis collecter les engagements de l'ensemble des équipes participantes.

Créer de toute pièce un championnat qui permettra de faire se rencontrer les 27 équipes engagées sur 5 week-end.

Dans la mesure du possible et dans un souci d'équité l'idée directrice étant de faire se rencontrer les équipes suivant un système aléatoire de façon à les faire jouer 2 samedis et 2 dimanches plus une journée regroupant toutes les équipes à AURILLAC.

11 équipes d'engagées pour le PUY DE DÔME

6 équipes pour la HAUTE LOIRE

5 équipes pour le district CANTAL-LOZERE

5 équipes pour l'ALLIER

Sport Boules Auvergne

Championnat M3

Chaque équipe disputera 4 parties par week-end, soit 20 parties pour la totalité du championnat. Nous sommes dans l'impossibilité de faire se rencontrer toutes les équipes entre elles (27 équipes pour 20 parties)

A l'issue de chaque week-end toutes les équipes se verront attribuer des points (3 pts partie gagnée et 1 pt partie perdue, **pas de match nul**) un classement à l'issue de chaque journée sera établi par mes soins et sera consultable sur le site internet du CBD 63 à l'adresse suivante:

sportboules.fr (dans menu taper ligue M3).

En raison de la présence d'un nombre impair d'équipes inscrites il y aura à chaque partie un équipe "office", elle se verra attribuer la victoire 13 à 7 et les 3 pts de classement dans ce cas de figure bien entendu cette partie n'est pas indemnisée.

Pour pallier à cet office, nous envisageons de vous proposer de faire participer une équipe locale composée de jeunes joueurs afin de les aguerrir et dans ce cas la ou les parties qu'ils disputeraient seraient primées mais non comptabilisées dans le championnat.

Nous laissons encore jusqu'au jeudi 13 octobre à 14h00 la possibilité à une équipe retardatrice de remplacer cet office dans l'ensemble des tirages qui sont clos.

Pour le classement final :

- 1) Classement au nombre de pts réalisés
- 2) en cas d'égalité les équipes seront départagées dans un premier temps si elles se sont rencontrées ce sera le vainqueur de cette ou de ces confrontations sinon au goal-average général points faits points laissés faire sur les 20 parties. Si l'égalité subsiste on départagera alors avec l'âge du plus jeune joueur **de l'équipe déclarée**.

Ce championnat se déroulera selon les horaires ci définis.

Partie en 1h 45 ou en 13 points

1^{ère} partie début à 9h30 fin du temps réglementaire à 11h15

2^{ème} partie début à 13h30 fin du temps réglementaire à 15h15

3^{ème} partie début à 15h45 fin du temps réglementaire à 17h30

4^{ème} partie début à 18h00 fin du temps réglementaire à 19h45

Ces horaires vous permettront une gestion réduite de vos frais.

MODALITES ADMINISTRATIVES

Chaque équipe devra fournir à la table de marque avec les licences en cours de validité une fiche d'engagement sur laquelle seront portés tous les noms et numéros de licences des compétiteurs présents (sachant qu'au moins 2 joueurs minimum des équipes déclarées doivent être présents).

MODALITES FINANCIERES

Un chèque de caution d'un montant de 150€ à l'ordre de Sport Boules AUVERGNE sera demandé à chaque équipe, ceci pour responsabiliser les équipes et sera au besoin encaissé dès le 1^{er} forfait.

Avant la 1^{ère} rencontre chaque équipe aura fait parvenir aussi les 5 chèques de 35€ correspondants aux 5 engagements de ce championnat.

Ils seront envoyés soit auprès des CBD de leur départements respectifs ou mieux envoyés chez Mr AUDIN Dominique 7 rue voltaire 63800 CURNON D'Auvergne.

Sport Boules Auvergne

Championnat M3

Les chèques d'engagement de chaque week-end seront remis directement aux organisateurs et encaissables dans la semaine qui précède la compétition.

Les indemnités à la charge du club organisateur seront de 35€ par partie jouée et gagnée.

Les frais d'arbitrage sont à charge du club organisateur et il devra aussi assurer la tenue de la table de marque (Gestion informatique obligatoire, le graphique automatisé sera fourni, il n'y aura qu'à compléter les scores des parties).

A savoir que pour cette première année le Sport Boules AUVERGNE subventionnera exceptionnellement chaque club organisateur d'une aide d'un montant de 200€.

Chaque organisateur devra prévoir la restauration sur place montant maxi par repas de 16€ (Attention à l'amplitude de la pause avec reprise à 13h30).

Le Président de Sport Boules Auvergne

Dominique AUDIN